

## Les migrations résidentielles entre 2001 et 2006

## Un fort déficit migratoire pour les jeunes de 18 à 24 ans

*Même si les Picards changent de domicile un peu moins que les Français, 145 500 personnes ont quitté la région entre 2001 et 2006. 126 200 personnes ont fait le chemin inverse, ainsi, au jeu des migrations, la Picardie a perdu 3 900 habitants par an en moyenne. Les échanges de la région avec la province sont tous déficitaires, mais ils sont excédentaires avec l'Île-de-France qui représente la moitié des arrivants en Picardie.*

*Les migrations font baisser la part des jeunes de 18 à 24 ans qui partent souvent faire leurs études hors de la région.*

Damien RICHEL  
Insee Picardie

Les personnes stables sont relativement plus nombreuses en Picardie qu'en France métropolitaine. En 2006, 67,9 % des Picards contre 65,7 % des Français habitent dans le logement qu'ils occupaient déjà 5 ans auparavant. La situation est contrastée à l'intérieur de la Picardie. Les habitants de la Somme et de l'Aisne sont moins mobiles que ceux de l'Oise, qui enregistre un taux de stabilité plus proche de la moyenne nationale.

## Un déficit migratoire de 3 900 personnes par an

145 500 personnes ont quitté la Picardie entre 2001 et 2006 pour s'installer ailleurs en France. 126 200 ont fait le chemin inverse, auxquelles s'ajoutent un peu plus de 1 000 personnes venues de l'étranger. En 5 ans, la Picardie a donc perdu 19 300 habitants au jeu des migrations, soit 3 900 personnes par an. Entre 1990 et 1999, la Picardie perdait moins de 2 000 habitants par an. Les nouveaux arrivants représentent 7 % de la population picarde en 2006, les sortants 8 %. Parmi les nouveaux arrivants, 18 % sont nés en Picardie, soit 22 000 personnes.

Ce déficit migratoire important est cependant plus faible que celui des régions voisines, Champagne-Ardenne et Nord - Pas-de-Calais.

## Un déficit migratoire avec toutes les régions sauf l'Île-de-France

La Picardie réalise ses échanges migratoires les plus intenses avec les régions voisines, Île-de-France en tête.

## Les Isariens sont plus mobiles

Répartition de la population selon le lieu de résidence il y a 5 ans (%)

Lieu de résidence antérieure	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France métropolitaine
Même logement	68,6	67,0	68,5	<b>67,9</b>	65,7
Autre logement	31,4	33,0	31,5	<b>32,1</b>	34,3
Autre commune	21,4	24,2	21,0	<b>22,5</b>	22,9
Autre département	7,7	10,1	7,2	<b>8,5</b>	10,3
Autre région de métropole	6,4	9,0	4,9	<b>7,0</b>	6,5

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

**Un déficit moins important  
qu'en Nord - Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne**

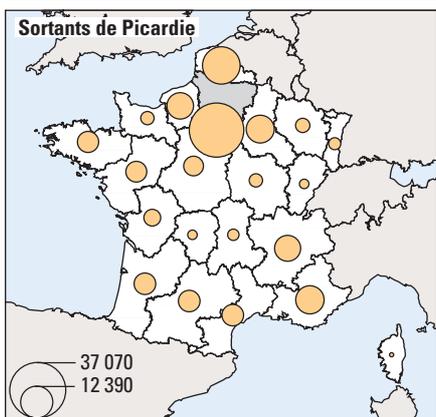
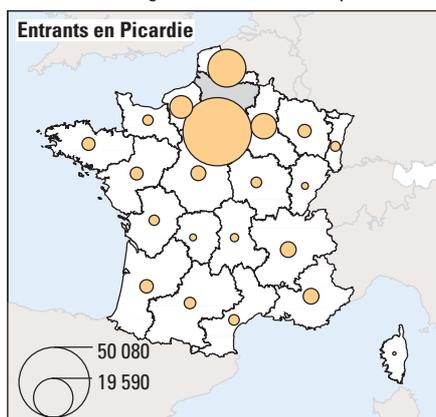
Données régionales sur les migrations 2001-2006

Région	Part des arrivants (%)	Part des sortants (%)	Taux annuel de migration nette <sup>1</sup> pour 10 000 habitants
Centre	8,8	8,4	7
Champagne-Ardenne	6,1	8,4	-45
Haute-Normandie	5,9	7,0	-22
Nord - Pas-de-Calais	2,9	4,9	-40
Picardie	7,2	8,3	-22

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

**Des échanges surtout avec l'Île-de-France  
et le Nord - Pas-de-Calais**

Migrations résidentielles entre la Picardie  
et les autres régions de France métropolitaine

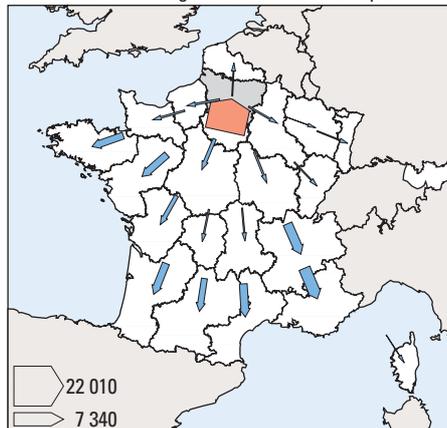


© IGN - Insee 2009

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

**La Picardie en déficit migratoire  
avec toutes les régions de province**

Solde migratoire de la Picardie  
avec les autres régions de France métropolitaine



© IGN - Insee 2009

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

La moitié des sortants de Picardie vont dans les régions limitrophes. Trois quarts des arrivants en proviennent. Près de 60 000 Franciliens sont venus s'installer en Picardie entre 2001 et 2006. Ils représentent presque la moitié des entrants. 37 000 Picards ont fait le chemin inverse, soit un quart des sortants. Les échanges sont aussi soutenus avec le Nord - Pas-de-Calais, avec environ 18 300 sortants (12,6 %) et 17 800 entrants (14,2%). Les échanges avec la Haute-Normandie et la Champagne-Ardenne sont deux fois moindres.

Entre 2001 et 2006, de nombreux autres Picards ont quitté la région pour s'installer majoritairement dans le sud et l'ouest de la France. La Provence-Alpes-Côte-d'Azur accueille ainsi 10 000 Picards. Seulement 3 400 personnes font le chemin inverse. Le déficit migratoire de la Picardie est particulièrement important avec la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes, l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon. Avec la Bretagne, ce sont ces régions qui attirent le plus les Picards.

Les échanges avec les régions de l'est et du centre de la France sont limités, respectivement 3,6 % et 4,7 % des entrants, et 4,0 % et 7,0 % des sortants. 1 500 personnes des DOM-TOM sont arrivées en Picardie et 1 700 personnes ont fait le chemin inverse.

La Picardie est en déficit migratoire avec toutes les régions, sauf l'Île-de-France. Elle profite du desserrement urbain de l'agglomération parisienne, mais souffre, comme toutes les régions du nord, d'un manque d'attractivité par rapport aux autres régions de province, notamment celles de l'ouest et du sud.

Tous les départements picards subissent un déficit migratoire entre 2001 et 2006. L'Aisne perd 6 000 habitants au jeu des migrations, l'Oise 10 300 et la Somme 3 000. Le renouvellement est plus intense dans l'Oise, où les arrivants et les sortants représentent chacun plus de 10 % de la population. Il est plus faible dans la Somme.

**Un déficit migratoire  
concentré sur les 18-24 ans**

Au niveau régional, chaque tranche d'âge connaît un déficit migratoire, sauf entre 30 et 35 ans et,

**Un plus fort déficit migratoire dans l'Oise**

Données régionales sur les migrations 2001-2006

	Part des arrivants (%)	Part des sortants (%)	Taux annuel de migration nette <sup>1</sup> pour 10 000 habitants
Aisne	7,8	9,0	-23,9
Oise	10,3	11,7	-28,1
Somme	7,3	7,9	-11,3
<b>Picardie</b>	<b>7,2</b>	<b>8,3</b>	<b>-21,9</b>

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

<sup>1</sup>Taux annuel de migration avec le reste de la France : ce taux rapporte les migrants nets (entrants-sortants) annuels à la population moyenne de la zone. Seules les migrations internes au territoire français sont prises en compte dans ce taux (France métropolitaine + DOM). Décliné par âge, il peut s'apparenter à un profil migratoire.

mais ceci concerne très peu de personnes, après 80 ans. Le déficit est très marqué pour les 18-24 ans. Le taux annuel de migration nette<sup>1</sup> est de -146 pour 10 000 personnes de cette tranche d'âge en Picardie. Il est 50 % plus élevé qu'en Haute-Normandie ou en Champagne-Ardenne, régions pourtant très touchées par le départ des jeunes. Pour les autres âges, les taux sont proches de ceux de la Haute-Normandie. Le Nord-Pas-de-Calais et la Champagne-Ardenne ont des taux négatifs sur toutes les classes d'âge. À l'exception de la classe d'âge 18-24 ans, la Picardie a un taux annuel de migration nette inférieur à ceux de ces régions, elle perd relativement moins d'habitants au jeu des migrations.

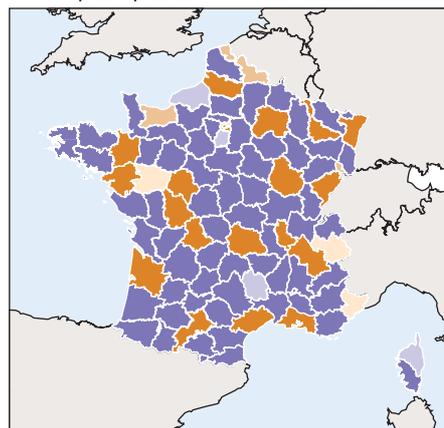
Le contraste entre les départements picards est encore plus fort quand on regarde les migrations par âge. Le déficit migratoire de l'Aisne ne concerne que les 18-24 ans : le département perdant 7 200 jeunes qui vont en grande partie étudier ailleurs. Pour les autres âges, il y a autant d'arrivées que de sorties. Toutefois, l'Aisne enregistre un léger excédent autour de 60 ans.

L'exode des 18-24 ans se produit également dans l'Oise, avec une moindre intensité. Le solde migratoire du département devient excédentaire pour les 25-39 ans, souvent des actifs aisés et des couples avec enfants qui quittent l'Île-de-France. Les personnes âgées de 40 à 70 ans sont plus nombreuses à quitter l'Oise qu'à s'y installer.

La Somme est très particulière, car elle attire un peu plus de 18-24 ans qu'elle n'en perd. C'est évidemment Amiens qui joue un rôle central ici, grâce à son offre universitaire. Toutefois, les 25-39 ans ont plutôt tendance à quitter le département. Comme pour l'Aisne, il y a un léger excédent migratoire autour de 60 ans.

### Les 18-24 ans attirés par les départements urbains et universitaires, comme la Somme

Taux annuel de migration pour 10 000 des 18-24 ans par département entre 2001 et 2006



Taux annuel de migration nette pour 10 000

- 68 ou plus
- De 34 à moins de 68
- De 0 à moins de 34
- De -34 à moins de 0
- Moins de -34

© IGN - Insee 2009

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

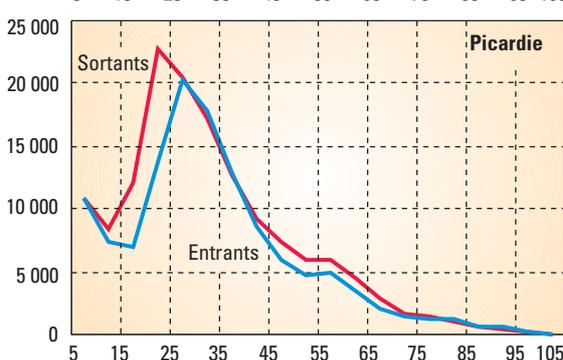
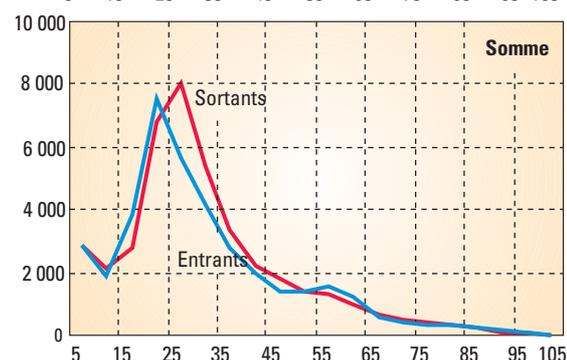
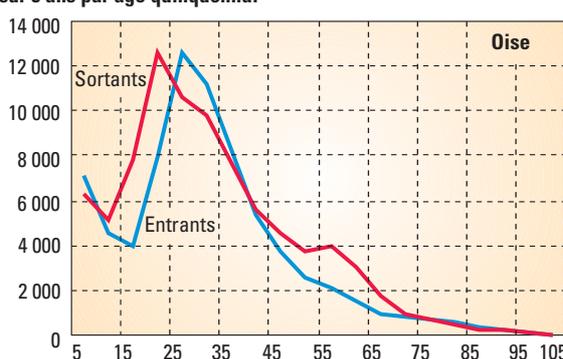
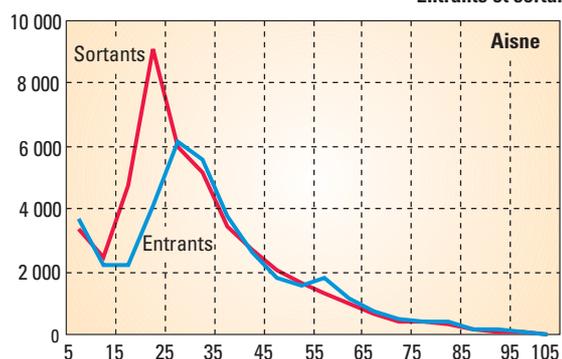
### Un déficit migratoire important chez les 18-24 ans

Taux de migration annuel pour 10 000 par tranche d'âge entre 2001 et 2006

	Centre	Champagne-Ardenne	Haute-Normandie	Nord-Pas-de-Calais	Picardie
5-17 ans	11	-48	-16	-41	-16
18-24 ans	-111	-97	-94	-43	-146
25-39 ans	19	-86	-18	-77	3
40-59 ans	13	-28	-20	-30	-16
60-74 ans	31	-15	-15	-23	-19
75 ans et plus	8	-4	14	-10	5
<b>Ensemble</b>	<b>7</b>	<b>-45</b>	<b>-22</b>	<b>-40</b>	<b>-22</b>

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

### Entrants et sortants sur 5 ans par âge quinquennal



Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

### Fort déficit migratoire des 18-24 ans sauf dans la Somme

Taux de migration annuel pour 10 000 entre 2001 et 2006 par âge

	Aisne	Oise	Somme	Picardie
5 - 17 ans	-15	-14	-20	-16
18 - 24 ans	-307	-211	75	-146
25 - 39 ans	17	49	-74	3
40 - 59 ans	1	-35	-5	-16
60 - 74 ans	9	-56	2	-19
75 ans et plus	7	10	-3	5
Ensemble	-24	-28	-11	-22

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

### Les couples avec et sans enfants quittent les villes centres pour s'installer en banlieue ou dans le périurbain

Taux de migration annuel pour 10 000 entre 2001 et 2006 par type de famille et zonage

	Ville centre	Banlieue	Périurbain	Rural	Toute zone
Couples avec enfants	-295	114	118	57	3
Couples sans enfant	-123	-30	-8	32	-29
Familles monoparentales	66	0	-165	-18	-33
Personnes seules	134	-163	-293	-141	-85
Sans famille*	-14	-94	-266	-136	-133
<b>Ensemble</b>	<b>-131</b>	<b>33</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>-22</b>

\*Ménage composé de plusieurs personnes sans lien familial

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

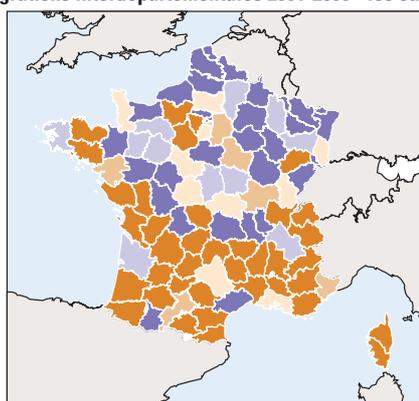
### Fort déficit migratoire pour les étudiants

Taux de migration annuel pour 10 000 entre 2001 et 2006 par catégorie sociale

	Aisne	Oise	Somme	Picardie
Agriculteurs	6	-36	-15	-12
Artisans et commerçants	-12	-46	-35	-33
Cadres	-24	13	-128	-35
Professions intermédiaires	-32	14	-68	-21
Employés	-29	6	-49	-20
Ouvriers	-4	-16	4	-6
Élèves et étudiants	-248	-193	103	-115
Retraités	11	-45	4	-12
Autres inactifs	14	-13	-6	-3
<b>Ensemble</b>	<b>-24</b>	<b>-28</b>	<b>-11</b>	<b>-22</b>

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

### Migrations interdépartementales 2001-2006 - les cadres



Taux annuel de migration nette pour 10 000

- 68 ou plus
- De 32 à moins de 68
- De 0 à moins de 32
- De -34 à moins de 0
- Moins de -34

© IGN - Insee 2009

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

Entre 1990 et 1999, le déficit migratoire des jeunes était aussi très marqué en Picardie. L'excédent annuel autour de 30 ans était plus fort qu'entre 2001 et 2006, et le déficit pour la tranche 45-70 ans plus faible.

### Les villes centres attirent les étudiants et les familles monoparentales

Au jeu des migrations résidentielles entre 2001 et 2006, c'est la banlieue qui s'en sort le mieux. Elle attire surtout les personnes de 25 à 39 ans et les moins de 18 ans (des parents et leurs enfants). C'est aussi vrai pour le périurbain et, dans une moindre mesure pour le rural. Les villes centres connaissent un important déficit migratoire, surtout pour ces tranches d'âge. Elles attirent toutefois les 18-24 ans pour les études. C'est pourquoi le taux de migration des personnes seules est très élevé et positif dans les villes centres, plus de 130 pour 10 000 personnes. Les familles monoparentales sont aussi attirées par les villes centres. À l'inverse, les couples avec enfants sont plutôt attirés par la banlieue et le périurbain. Toutes les catégories sociales quittent les villes centres (sauf les élèves et étudiants). Les mêmes phénomènes se produisent au niveau national.

Les cadres ont tendance à quitter la région. En Picardie, le taux annuel de migration nette des cadres est de -35 pour 10 000 entre 2001 et 2006. Mais il varie fortement selon les départements. L'Oise attire encore les cadres, pas la Somme, où le taux annuel atteint presque -130 pour 10 000. Cela s'explique en partie par le départ des jeunes diplômés après leurs études. Il est de -24 dans l'Aisne. On retrouve les mêmes différences pour les employés et professions intermédiaires mais en moins flagrant. L'Aisne et la Somme attirent peu les retraités, qui ont tendance à quitter l'Oise. ■

### Les migrations résidentielles

On appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du précédent recensement ; les deux dernières périodes intercensitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de 8 ans et de 9 ans. Désormais, la résidence antérieure est celle au 1<sup>er</sup> janvier cinq ans auparavant. La période observée est plus courte donc elle permet de « coller » de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou d'enchaîner plusieurs migrations est plus forte sur une période de huit ou neuf ans que sur une période de cinq ans. On peut penser aussi que la question faisant référence à une situation moins ancienne, la déclaration est plus fiable.

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.